

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2013

Etaient présents :

MM. PLOT. MOREAU. Mme GILBERT. M. ETOURMY. Mme ROINARD. MM. ROUSSELET. CERBELAUD. DINALLE. Mme FOUQUENET. MM. FROISSARD. MM. De PANAFIEU. PINIAU. PROUST. Mme THIBEAULT.

Absents excusés et représentés :

Mme AUBERT un pouvoir à M. DINALLE

M. JEUNE un pouvoir à M. PINIAU

M. GUILLET un pouvoir à M. ETOURMY

M. LEGUE un pouvoir à M. MOREAU

Mme LEHAY un pouvoir à Mme ROINARD

Mme RICHERT un pouvoir à Mme GILBERT

Absente non représentée :

Mme COLLOT

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29.03.2013

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013

COMMUNE

Dépenses et recettes d'investissement : 2 696 065.77 €

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 553 134.15 €

(voir tableaux en annexe)

RESTAURANT SCOLAIRE

Dépenses et recettes d'investissement : 9 809.15 €.

Dépenses et recettes de fonctionnement : 209 986.20 €

SERVICE D'EAU

Dépenses et recettes d'investissement : 1 353 014.93 € comprenant les travaux de l'interconnexion avec le SIAEP de la Martinière, de remplacement de la canalisation d'eau brute près de la Chaise.

Le financement est assuré par des subventions sollicitées à hauteur de 298 800, la récupération de la TVA et de l'autofinancement.

Dépenses et recettes de fonctionnement : 264 532.40 €

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Dépenses et recettes d'investissement : 618 705.67 € comprenant les travaux des Rivauderies.

Le financement est assuré par une subvention de l'Agence de l'Eau sollicitée à hauteur de 98 000 €, la récupération de la TVA et de l'autofinancement.

Dépenses et recettes de fonctionnement : 372 298.49 €.

PRODUCTION D'ENERGIE :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 45 000 €

Dépenses et recettes d'investissement : 36 462.78 €

Tous ces budgets ont été adoptés à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2013 DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Après avoir délibéré sur l'augmentation ou non de la fiscalité,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote la reconduction des taux d'imposition 2013 des trois taxes directes locales, à savoir :

Taxe d'habitation	6.89 %
Taxe Foncière (bâti)	20.73 %
Taxe Foncière (non bâti)	24.02 %

AVENANT N°3 Marché LEROY PAYSAGES

Ce dossier est reporté au prochain Conseil Municipal

SITIV : retrait de la Commune de PRECIGNE

Après en avoir délibéré,

La Commune de PRECIGNE par délibération du Conseil Municipal du 12 avril 2013 a décidé de se retirer du Syndicat Intercommunal des Transports Interurbains de Voyageurs. Conformément à l'article L. 5111.19 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette délibération doit être soumise à l'avis des communes adhérentes.

VENTE IMMEUBLE « 2 Rue du Clos de la Salle »

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre l'immeuble situé « Rue du Clos de la Salle », n°2, cadastré section AC n° 371, moyennant le prix de 22 500 €, payable comptant, le dit immeuble ayant été évalué par France Domaine 25 000 € avec possibilité d'une variation de – 10%. La vente sera consentie pour l'installation d'une auto-école.

Le Maire est autorisé à signer l'acte de vente qui sera reçu par Maître LEGUIL, notaire associé à Parcé-sur-Sarthe.

APPROBATION DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS DE LA DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (PAVE)

Après avoir pris connaissance de la délibération du 10 avril 2010, de la Communauté de Communes de SABLE SUR SARTHE, concernant le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la Communauté de Communes, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce PAVE.

DATES CONSEIL MUNICIPAL

24 MAI 2013 à 20 h
 28 JUIN 2013 à 20 h
 26 JUILLET 2013 à 20 h